



Vérossaz, le 23 août 2019/vz

Commune de Vérossaz

G. Rey-Bellet SA
M. Dany Ascari
Av. de la Gare 37B
1870 Monthey

Compte postal 19-7125-3
e-mail : info@verossaz.ch

Cadastre RDPPF – secteurs sites

Monsieur,

En réponse à votre mail du 14 juin dernier, nous vous confirmons la nature des différentes zones primaires suivantes :

- Chavanne – parcelles 2444, 2463, 2958 et 3011 – zone résidentielle R2 à aménager
- Bassex-Cavoués – parcelle 270 – zone résidentielle R2 à aménager
- Bassex – parcelle 239 – zone vieux village
- Vers-le-Carro – parcelle 549 – zone R3
- Vers-le-Carro – parcelle 541 – zone agricole
- Damont les Haussex – parcelles 25 et 26 – zone résidentielle R2 à aménager
- Damont les Haussex – parcelles 21, 22, 23 et 24 – zone agricole
- Damont les Haussex – parcelles 38, 39, 45 et 47 – zone résidentielle R2 à aménager
- Sur le Châz – parcelles 652, 653, 655, 656 et 660 – zone R1 à aménager
- Sur le Châz – parcelles 897, 899 et 901 – zone R1
- Sur-le-Châz – parcelles 2480 et 2735 – zone résidentielle R2
- La Doey – parcelles 703, 708 et 2844 – zone résidentielle R2
- La Doey – parcelles 697, 704 et 707 – zone vieux village

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous présentons, Monsieur, avec nos remerciements pour votre collaboration, nos meilleures salutations.

Administration communale de Vérossaz

La Présidente
Muriel Favre



La Secrétaire
Véronique Zuchuat

Copie : M. Jean-Daniel Voefray, président commission des constructions

Z:\Vérossaz\CONSTRUCTIONS\Plan de zone_RDPPF\Lettre GRB SA_Secteurs sites.doc